



Programme Communal de Développement Rural

Partie 4:
Description des fiches-projets

Commune de Baelen
Province de Liège



Mars 2009

Organisme d'accompagnement:
Fondation rurale de Wallonie
Auteur de programme:
Wirtschaftsförderungsgesellschaft Ostbelgien VoG

Fiches-projets LOT 0

1.1.2 :	Maximisation du bulletin communal	3
1.1.6 :	Affichage des offres d'emploi dans les salles d'attente	5
3.4.3 :	Cofinancement de stages jeunes conducteurs	6
3.5.6 :	Mise en place d'un groupe-action « Déchets »	7
3.7.5 :	Amélioration des infrastructures scolaires	9
4.1.4 :	Accueil des nouveaux habitants	10
4.2.5 :	Aide à la gestion du budget des ménages défavorisés	11
5.2.4 :	Mise en valeur de l'arboretum de Mefferscheid	12
5.3.3 :	Mise en place d'un groupe « Développement durable » Transcommunal	13

Objectif : Jouer la carte de la communication

Mesure : Optimisation des vecteurs de communication

POURQUOI ce projet ?

Ce projet a été proposé dès le début de l'ODR lors des différentes séances d'info-consult ou lors des visites de village. A la suite du changement de majorité, la mise en page du bulletin communal a été complètement revue et remise au goût du jour (couleurs, graphisme, intégration de photos, voir www.baelen.be, onglet nouveautés). La publication est passée de mensuelle à bimestrielle permettant de développer des dossiers thématiques plus complets. En effet, la population pense que c'est un bon outil de communication sur des sujets plus délicats ou des projets importants, vu que le bulletin communal est distribué à chaque ménage. Il complète donc utilement le site internet (voir projet 1.1.1.).



COMMENT ?

Depuis le début de l'ODR les habitants mettent l'accent sur l'importance de la publication du bulletin communal ; ils saluent sa parution régulière, mais regrettent qu'il se limite à lister les activités de la commune et que sa mise en page soit si peu attrayante.

A noter que depuis le début de l'ODR, les habitants ont été tenus au courant de l'évolution de l'ODR au travers de la parution mensuelle (puis bimestrielle) des « nouvelles du développement rural ». De plus, depuis l'existence du groupe-action « Déchets », les membres publient à tour de rôle un article sur leur expérience personnelle de réduction de la production de déchets.

Les habitants ont, par ailleurs, formulés de nombreuses idées quand à l'amélioration du

contenu, qui sont au fur et à mesure intégrés ou qui constituent un réserve de thèmes à aborder :

- Ajout d'une page spécifique pour Membach
- Prévoir des informations en allemand
- Donner la parole aux habitants, aux jeunes, aux aînés
- Intégration et approfondissement des sujets « sensibles » (ex : monter un dossier sur la carrière) ou de pages à thème
- Insertion d'une rubrique récurrente : la recette de terroir (et son auteur)
- Possibilité à une famille nouvellement arrivée de se présenter
- Intégration d'un caléidoscope des habitants (ex : 24 photos d'habitants + leur nom et domicile)
- Lancement d'un jeu-photo de reconnaissance des habitants bébés
- Information plus large sur les activités, public visé et horaires du Bailus pour en augmenter sa fréquentation
- Meilleure promotion des manifestations
- Meilleure visibilité des actions menées dans le cadre de programmes tels que le contrat rivière, l'ODR, etc.
- Rendre public (dans le BC) la prise de vandales ou pollueurs.

INDICATEURS ?

- Nombre d'articles par année sur des thèmes « à problèmes »
- Nombre d'articles par année rédigés par des habitants
- Nombre d'invitations à la consultation sur des projets communaux

Affichage des offres d'emploi dans les salles d'attente	LOT 0 Fiche-projet n°1.1.6
<p>Objectif : Jouer la carte de la communication Mesure : Optimisation des vecteurs de communication</p> <p><u>POURQUOI ce projet ?</u></p> <p>Ce projet est né lors des info-consult et a comme objectif d'améliorer le taux d'emploi, même si celui-ci est bon dans la commune. L'emplacement des salles d'attente semble logique vu le temps qu'on est sensé y passer.</p> <p><u>COMMENT ?</u></p> <p>Les offres d'emploi du FOREM sont affichées aussi bien à la maison communale qu'au CPAS. L'ALE met à disposition l'ensemble des classeurs avec les offres d'emploi du FOREM. De plus, la maison de l'emploi de Welkenraedt met a disposition un conseiller en recherche d'emploi, qui apportera les conseils nécessaires à la personne qui se présente.</p> <p><u>INDICATEURS ?</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Fréquence des mises à jour - Nombre d'annonces - Nombre de personnes sans travail ayant trouvé un emploi suite à la consultation de ces offres 	

Cofinancement de stages jeunes conducteurs	LOT 0 Fiche-projet n°3.4.3.
<p>Objectif : Conjuguer les usages au futur Mesure : Soutien d'une mobilité respectueuse</p> <p><u>POURQUOI ce projet ?</u></p> <p>La sécurité routière est un sujet important en général et surtout dans le monde rural où les vitesses sont souvent excessives. Or, les statistiques démontrent que 70 % des accidents impliquent des jeunes entre 18 et 24 ans et ceci surtout à proximité de leur lieu de résidence (moins de 7km).</p> <p><u>COMMENT ?</u></p> <p>Depuis quelques années sont donc organisés des stages de conduite défensive à l'attention des jeunes. Afin de favoriser la participation à ces stages par les jeunes de la commune, la commune de Baelen a pris en charge une partie des coûts d'une demi-journée de stage de conduite défensive organisée fin 2008. Sur les 320 jeunes qui répondaient aux critères fixés par la commune, 31 se sont inscrits et ont participés au stage. Le bulletin communal n°348 a fait écho du stage. Les critères étaient les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être détenteur d'un permis de conduire B - être âgé entre 18 et 23 ans ou avoir eu son permis en 2007 ou 2008 - être résidant sur le territoire communal depuis début 2008. <p><u>INDICATEURS ?</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Diminution des accidents impliquant des jeunes de la commune. - Nombre de participants annuels aux stages de conduite 	

Mise en place d'un groupe-action « Déchet »	LOT 0 Fiche-projet n° 3.5.6 n° 1.2.4 n° 5.1.2 n° 2.1.5
<p>Objectif : Conjuguer les usages au futur Mesure : Protection active de l'environnement</p> <p>Objectif : Jouer la carte de la communication Mesure : Organisation de manière proactive la participation de la population</p> <p>Objectif : Cultiver le civisme Mesure : Stimulation au respect de l'environnement et du cadre de vie</p> <p>Objectif : Susciter une nouvelle géographie de la commune Mesure : Conception d'une image forte</p> <p><u>POURQUOI ce projet ?</u></p> <p>La commune s'est donné comme enjeu de devenir une commune « exemplaire ». La gestion des déchets est l'un des domaines où celle-ci tentera l'exemplarité.</p> <p>Cette initiative concrète sur le thème des déchets a pour raisons : un thème récurrent lors des réunions information-consultation, des incitations en ce sens de la CLDR et d'autres citoyens, des moyens à disposition : les guides-composteurs, le stagiaire éco-conseiller de la FRW, ...</p> <p>Le groupe action déchets, constitué dans le cadre de l'ODR s'est donné pour mission d'améliorer la gestion des déchets dans la commune et de relever le défi de figurer en haut du classement Intradel pour ce qui concerne la production de déchets ménagers. Or, les déchets verts, matières organiques et donc biodégradables constituent une fraction importante dans la poubelle d'un habitant lambda, soit 40 % des poubelles ou 140 kg de « déchets ». Le compostage de ceux-ci permet non seulement de réduire son empreinte « déchets », mais aussi de bénéficier d'un produit à haute valeur ajoutée: le compost.</p> <p><u>COMMENT ?</u></p> <p>Une dizaine de membres de la CLDR ont choisi de s'impliquer dans un « Groupe Action » (GA) avec pour mission d'agir concrètement sur la production de déchets au sein de la commune. Le groupe s'est fixé comme objectif d'atteindre les sommets du classement Intradel répertoriant les communes d'après le nombre de kilos de déchets produits par an par habitant. Réuni une première fois en octobre, le GA a évoqué une série d'actions à moyen et long terme.</p> <p>A ce jour, ses réalisations sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - édition d'une rubrique récurrente dans le BC « comment faire maigrir sa poubelle » qui paraît tous les 2 mois depuis début 2008 <ul style="list-style-type: none"> • « Composter, c'est facile ! » • « Réduire les déchets de papier : une stratégie gagnante » • « Moins de déchets verts : 5 pistes d'action » • « Moins de déchets dans les écoles » 	

- « Minimiser ses déchets via le broyage »
- « Les piles, petits déchets, gros dégâts »

Différentes actions prolongeaient l'article. Exemple : l'insertion avec l'article sur les déchets papier de l'auto-collant « stop-pub » (reçu en toute-boîte par les habitants), l'annonce d'un budget communal pour l'achat de gourdes et de fontaines dans l'article sur les déchets à l'école, la suggestion d'achat-goupé d'un broyeur de quartier pour l'article sur le broyage, ...

- participation à la journée de l'arbre, démonstration de compostage, information sur le recyclage (2007)
- participation à l'opération « Rivières propres » initiée par le Contrat Rivière Vesdre (2008)
- installation d'un compost scolaire (prévue en 2009)
- rencontre de l'intercommunale Intradel pour l'informer des actions réalisées et à venir du groupe et envisager les synergies et complémentarités possibles (janvier 2009)



Journée de l'arbre 2007

INDICATEURS ?

- Nombre d'articles rédigés
- Diminution des déchets par habitants (kg)
- Evolution de la commune dans le classement Intradel
- Nombre de sollicitations des guides composteurs
- Diminution des dépôts sauvages
- Nombre de composts installés

Objectif : Conjuguer les usages au futur

Mesure : Adaptation des services à la demande actuelle et aux usages futurs

POURQUOI ce projet ?

La population communale est en forte croissance depuis de nombreuses années et les locaux scolaires ne suffisent donc plus pour accueillir les enfants des villages et hameaux. Au fur et à mesure du temps, des modules ont donc été installés afin d'accueillir des locaux de classe. La situation dans le village de Baelen s'est encore dégradée depuis l'incendie de la maison communale abritant également des salles de cours et la bibliothèque.

COMMENT ?

Les solutions actuelles sont différentes pour les deux villages.

A Baelen commence en 2009 la construction d'une toute nouvelle école (le projet ayant été initié il y a près de 6 ans). Ce nouveau bâtiment se localisera en intérieur d'ilot, derrière le centre culturel et sportif. Suite aux demandes et réflexions des habitants émises lors des consultations et grâce à la volonté du collège communal, le projet (déjà accepté tel quel par l'administration compétente) a pu être entièrement repensé afin d'intégrer les principes de développement durable : isolation renforcée, aménagement d'une chaudière biomasse (reliée à un réseau de chaleur qui desservira également maison communale et foyer culturel).

Une étude de faisabilité a été réalisée pour savoir s'il était rentable d'installer une chaufferie au bois (190 kWth) et un réseau de chaleur. Suite à cette étude, le choix s'est porté sur ce type d'équipement qui reliera l'école, l'administration communale et le centre culturel et sportif.

A Membach des nouveaux modules ont été installés en 2008 sur un terrain situé à l'arrière de l'école primaire appartenant à la fabrique d'église. Ils occupent 72 m² et ont été optimisés au niveau de l'isolation. Cette solution est intermédiaire en attendant une nouvelle construction.

INDICATEURS ?

- Indice de satisfaction des élèves
- Economie émission de CO2
- Nombre de visites organisées du réseau de chaleur

Accueil des nouveaux habitants	LOT 0 Fiche-projet n° 4.1.4 n° 1.1.7
<p>Objectif : Tisser le lien social Mesure : Facilitation des échanges entre habitants</p> <p>Objectif : Jouer la carte de la communication Mesure : Optimisation des vecteurs de communication</p> <p><u>POURQUOI ce projet ?</u></p> <p>Même si la petite taille de la commune facilite l'inter-connaissance, la consultation des habitants a mis en avant d'une part la difficulté des nouveaux arrivants à s'intégrer - en lien sans doute avec le manque de possibilités de contacts (manque d'activités, de manifestations) et/ou un accueil de ceux-ci peu structuré, et d'autre part, le manque d'ouverture des autochtones vis-à-vis de ceux-ci ainsi qu'un esprit de clocher bien réel. Il a été constaté en outre, que les nouveaux arrivants ne s'identifient pas au territoire communal, qu'ils intègrent peu souvent les clubs et d'associations de la commune.</p> <p><u>COMMENT ?</u></p> <p>Chaque semestre (janvier et décembre), chaque nouvel habitant est invité à une réunion de rencontre avec les élus communaux. Chacun y a l'occasion de s'y présenter brièvement et le bourgmestre présente un powerpoint sur la commune (infos générales, administration, associatif, grands projets, PCDR, ...). Cette présentation est suivie d'un temps de « questions – réponses ». Un verre est ensuite offert afin de donner l'occasion de discuter ensemble et faire connaissance. La dernière réunion a eu lieu le 24 janvier 2009. En moyenne une vingtaine de personnes participent à cette réunion.</p> <p><u>INDICATEURS ?</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Proportion de nouveaux arrivants participant à ces réunions - Intégration de ceux-ci à la vie locale (associations, ODR, ...) 	

Aide à la gestion du budget des ménages défavorisés	LOT 0 Fiche-projet n° 4.2.5
<p>Objectif : Tisser le lien social Mesure : Construction de la solidarité</p> <p><u>POURQUOI ce projet ?</u></p> <p>La commune compte 15 minimexés, ce qui est proportionnellement peu par rapport aux autres communes. L'hiver passé, il y a eu 67 demandes d'allocations de chauffage.</p> <p><u>COMMENT ?</u></p> <p>Le CPAS a mis en place un service médiation dettes et gère 5 dossiers. L'AS pense qu'il y a plus de personnes en difficulté que ça dans la commune, mais qu'elles vont se faire aider à Verviers car c'est plus anonyme.</p> <p><u>INDICATEURS ?</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de dossiers traités 	

Mise en place du Groupe de Travail « Arboretum »

LOT 0

Fiche-projet
n°5.2.4
n°1.2.9

Objectif : Susciter une nouvelle géographie de la commune

Mesure : Développement d'un tourisme vert

Objectif : Jouer la carte de la communication

Mesure : Organisation de manière proactive la participation de la population

POURQUOI ce projet ?

Fin de l'année 2007, Yves Pieper, ingénieur des Eaux et Forêts est venu exposer à la CLDR l'idée de réaménagement de l'arboretum. La DNF était prête à prendre à sa charge le réaménagement des sentiers, mais manquait d'inspiration pour une valorisation didactique/artistique attractive pour des publics différents.

La CLDR a jugé ce projet très intéressant pour la commune, et quelques membres ont intégré un « groupe-action Arboretum de Mefferscheid ».



COMMENT ?

Ont eu lieu :

- une visite du site avec le GA Arboretum et la DNF pour se faire une idée du lieu, récolter les premières impressions, prise de photos, explications historiques, destruction partielles dues aux tempêtes, etc.
- une réunion du GA Arboretum pour brainstorming « quelles sont les possibilités de mise en valeur ? » du site.
- une présentation des résultats du brainstorming (pistes d'action, outils de sensibilisation, identification partenaires possibles, etc.) à la DNF.

Reste à la DNF à se prononcer quant au choix d'un projet particulier et à définir la collaboration ultérieure pour la mise en œuvre.

INDICATEURS ?

- Mise en place du projet
- Nombre de visiteurs

Mise en place d'un groupe « Développement durable » transcommunal	LOT 0 Fiche-projet n° 5.3.3 n° 1.2.8 n° 3.5.7
<p>Objectif : Susciter une nouvelle géographie de la commune Mesure : Détricotage des frontières avec les communes voisines</p> <p>Objectif : Conjuguer les usages au futur Mesure : Protection active de l'environnement</p> <p>Objectif : Jouer la carte de la communication Mesure : Organisation de manière proactive la participation de la population</p> <p><u>POURQUOI ce projet ?</u></p> <p>Le développement durable est un développement capable de répondre aux besoins actuels ; besoins sociaux, développement économique et protection de l'environnement, sans compromettre les possibilités pour les générations futures de répondre à leurs propres besoins". Les habitants, au travers des consultations, se sont largement exprimés en faveur du ce type de développement, soulignant notamment le manque d'un dialogue ouvert sur la problématique et les conséquences du réchauffement climatique en ce qui concerne les actions à mener au niveau communal, le manque d'aménagements cohérents pour les usagers faibles, le manque de réflexion par rapport aux transports alternatifs, la protection peu active de l'environnement, une commune sans projet d'économies d'énergie, la diminution de la cohésion sociale, un manque de consultation/participation des habitants, l'absence de grands projets mobilisateurs, ... Aussi, mettant en avant la jeunesse et le dynamisme de la population, la volonté des habitants de mettre en œuvre des projets « alternatifs » au niveau mobilité, tourisme, égouttage, énergie, ainsi que l'opportunité que constitue l'ODR, ils se sont clairement prononcés pour des projets à dimension durable.</p> <p><u>COMMENT ?</u></p> <p>Une convention prévoyant l'intégration du Développement Durable dans les PCDR et les politiques communales a été cosignée par les 3 communes de Lontzen, Plombières et Baelen. Cette convention, sa naissance, les notions essentielles du DD, le lien avec le DR ont été présentés lors d'une réunion d'information (février 2008) à l'attention des membres des 3 CLDR (37 membres présents).</p> <p>Suite à cette réunion, un groupe de travail DD intercommunal s'est mis en place. En 2008, celui-ci s'est réuni à 4 reprises. Ceux-ci ont eu l'occasion de mettre au point la communication de la Convention auprès de leurs concitoyens ainsi que de réfléchir aux premières actions communes à mettre en œuvre (défi-énergie, week-end halte-énergie).</p> <p><u>INDICATEURS ?</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de projets intégrant les principes du DD (bâtiments) - Nombre d'actions d'information, de sensibilisation au DD - Diminution de l'empreinte écologique des habitants <p><u>ANNEXE ?</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Voir annexe 11 de la partie 2 du PCDR pour la convention supra-communale 	